STRATÉGIE MARINE DAHARI 2025-2030

Développer un réseau de réserves permanentes gérées par les pêcheurs.euses pour restaurer les récifs des Comores





Dahari, qui signifie « durable » ou « pour toujours », est une ONG comorienne créée en 2013.

Notre mission est d'appuyer les communautés rurales à restaurer les écosystèmes des Comores.

Vous pouvez en savoir plus sur nos programmes forêts, agroforêts et marin sur notre site web www.daharicomores.org, et suivez les dernières nouvelles sur notre page Facebook.



Photo de titre : Les pêcheurs de l'association Malezi Mema, à l'origine de la première réserve permanente communautaire aux Comores, avec un panneau indiquant le site de la réserve, les règles et les amendes.

Toutes les photos : © Dahari

RÉSUMÉ

Les Comores, situées dans l'océan Indien occidental, se trouvent au cœur de la deuxième zone de biodiversité marine la plus riche du monde et figurent parmi les dix pays les plus vulnérables à la dégradation des récifs coralliens. La conservation des récifs du pays est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire des 350 000 personnes vivant dans les communautés rurales le long de la côte.

Dahari mettra en place des réserves permanentes gérées par les pêcheurs.euses pour restaurer les récifs, sous forme de réseau afin de maximiser les avantages pour la pêche et la biodiversité. Ce modèle favorisera également l'apprentissage et le soutien entre les groupes de pêcheurs.euses qui gèrent ces réserves permanentes. Lors d'une phase d'expansion initiale en 2025 et 2026, nous soutiendrons la création d'au moins cinq réserves dans notre zone d'intervention principale au sud-ouest d'Anjouan. Cette région compte 20 000 personnes réparties dans dix communautés et abrite 425 hectares de récifs – soit 10 % de la superficie totale des récifs d'Anjouan. À partir de 2027, nous développerons un plan collaboratif pour étendre cette initiative à l'échelle nationale.

Cette stratégie repose sur dix années d'expérience dans le développement d'interventions marines aux Comores, période durant laquelle Dahari est devenue la plus grande ONG du pays. Elle s'appuie sur le succès de la première réserve permanente gérée par les pêcheurs.euses pour les Comores, facilitée par Dahari en 2021, ainsi que sur un processus de planification approfondi de 18 mois, ayant impliqué des contributions des communautés et des conseillers d'institutions nationales et internationales (voir page 15).

Les réserves permanentes sont un outil de gestion des pêches et de conservation marine bien établi, offrant le plus haut niveau de protection aux habitats côtiers et à la biodiversité, comme le préconise la campagne mondiale "30x30". La stratégie de Dahari repose sur cinq piliers essentiels qui garantissent que cette approche soit adaptée au contexte et évolutive :



Co-concevoir des réserves avec les pêcheurs.euses, en impliquant tous les groupes de pêcheurs.euses et en intégrant des critères écologiques et sociaux.



Co-concevoir une gouvernance par les pêcheurs.euses qui évite les institutions imposées de l'extérieur, en utilisant un système à deux niveaux où les autorités locales valident et soutiennent les décisions des pêcheurs.euses.



Inciter au respect des mesures en offrant des avantages directs intégrés aux chaînes de valeur des pêcheries pour renforcer les moyens de subsistance existants.



Plaider pour les droits des pêcheurs.euses et pour la reconnaissance juridique et politique du modèle en s'appuyant sur une collaboration bien établie avec la Direction Générale des Ressources Halieutiques des Comores.



Assurer un apprentissage basé sur les données provenant du suivi des récifs, des captures de pêche et des aspects socio-économiques pour alimenter une gestion adaptative et renforcer la reconnaissance du modèle.

Nous recherchons le soutien de bailleurs de fonds qui partagent notre vision pour la restauration des récifs des Comores et qui peuvent nous offrir la flexibilité nécessaire pour apprendre et nous adapter au fur et à mesure de l'évolution du programme. Nos besoins de financement pour 2026 s'élèvent à 400 000 €, avec un budget annuel amené à augmenter en fonction de l'expansion du programme.

1. CONTEXTE : LE BESOIN D'UNE RÉVISION STRATÉGIQUE

Les Comores, un archipel isolé situé au cœur de la deuxième zone de biodiversité marine la plus riche du monde¹, figurent parmi les dix pays les plus vulnérables à la dégradation des récifs coralliens². La surpêche et les techniques de pêche destructrices exercent une pression sur les récifs, pression qui est exacerbée par les fréquents événements de blanchissement liés au changement climatique. Les causes profondes de ces problèmes incluent les inégalités dans l'allocation des ressources, obligeant les populations les plus pauvres à adopter des modes de vie basés sur une extraction non durable des ressources, ainsi qu'un faible niveau de cohésion sociale et des institutions fragiles. Ces facteurs sont amplifiés par une dépendance à 70 % à la pêche pour l'apport en protéines dans les zones rurales, une pauvreté généralisée (les Comores sont 156e sur 189 pays dans l'Indice de Développement Humain) et une densité de population très élevée et en augmentation (plus de 750 habitants/km² à Anjouan).

La pêche de subsistance aux Comores est un secteur en accès libre, sans réglementation des droits d'accès ou d'exclusion. Faute de ressources suffisantes, les lois en vigueur ne sont pas appliquées de manière efficace et cohérente. Les efforts visant à préserver les ressources marines se sont limités à la création de Parcs Nationaux (le premier a été créé à Mohéli en 2001, suivi par trois autres aires marines protégées en 2018), ainsi qu'à des accords de co-gestion mis en place majoritairement de manière descendante. Aucun modèle formalisé de gestion communautaire n'a encore fait ses preuves.

Depuis 2015, Dahari a expérimenté divers outils de gestion des pêches communautaires (voir les résultats clés ci-dessous). Cela inclut : l'introduction des fermetures temporaires de la pêche aux poulpes menées par des associations de pêcheuses locales ; des campagnes de sensibilisation qui ont encouragé l'abandon des pratiques destructrices, comme le remplacement des barres en fer par des bâtons en bois pour la collecte des poulpes ; et enfin la facilitation de la mise en place de la première réserve permanente gérée par la communauté. Ce travail a été soutenu par le renforcement des mécanismes de gouvernance au niveau communautaire, en particulier en appuyant la création d'associations de pêcheurs.euses. En complément, un programme de plaidoyer est mené en collaboration avec la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH). Il vise à renforcer la reconnaissance juridique et politique des droits de tenure des pêcheurs.euses artisanaux.



¹ Obura et al (2019). The Northern Mozambique Channel. World Seas: An Environmental Evaluation

² Burke et al (2011), Reefs at Risk Revisited, WRI

Malgré ces avancées vers le développement d'un modèle de gestion marine communautaire reproductible, plusieurs problèmes sous-jacents ont freiné les progrès :

- **Social:** La taille importante des villages et le manque chronique de cohésion sociale aux Comores (par rapport aux pays voisins) entravent l'efficacité de l'action collective et les associations villageoises sont souvent faibles et dépourvues de leaders forts. Quelques individus sont capables de perturber considérablement l'action collective.
- **Institutionnel :** Il manque des institutions fortes pour gouverner les mesures de gestion et garantir l'application des réglementations. Les lois sur la pêche existantes ne prévoient pas de gestion communautaire et sont rarement appliquées.
- Économique: le contexte macroéconomique est défavorable avec des coûts de production très élevés dans le pays. Cette situation s'explique en partie par l'ancrage de la monnaie à l'euro, le marché local restreint et les importations relativement bon marché. En conséquence, les initiatives de subsistance génèrent des bénéfices insuffisants pour inciter efficacement à la conservation.

Ainsi, de la mi-2023 à la fin 2024, nous avons entrepris un examen approfondi du programme. L'objectif était d'identifier une stratégie adaptée pour soutenir les pêcheurs.euses dans la gestion durable des ressources marines et côtières aux Comores, malgré des conditions propices complexes.



Des pêcheuses capturant des poulpes à l'aide de bâtons en bois, une méthode plus durable que l'usage courant des harpons en fer.

2. NOTRE NOUVEAU FOCUS STRATÉGIQUE : LES RÉSERVES PERMANENTES GÉRÉES PAR LES PÊCHEURS.EUSES

En nous appuyant sur les réflexions autour des principaux succès obtenus jusqu'à présent, nous avons convenu que les réserves permanentes étaient l'axe de gestion le plus efficace, le plus faisable et le plus adapté au contexte pour les Comores. De nombreuses données à l'échelle mondiale démontrent l'impact des réserves permanentes sur la biomasse des poissons et les écosystèmes récifaux³, et aux Comores, la réaction sociale à la première réserve permanente dirigée par la communauté a été très positive (voir encadré ci-dessous).

L'impact de la première réserve permanente gérée par les pêcheurs.euses aux Comores

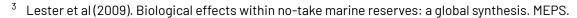
La réserve permanente a été mise en œuvre en 2021 par Malezi Mema, une association qui regroupe 58 pêcheurs des trois villages de Vassy, Dzindri et Salamani sur la côte sud-ouest d'Anjouan. Malezi Mema a dirigé sa mise en œuvre en collaboration avec les autorités locales et d'autres institutions. L'association est désormais responsable de la gestion et du suivi, y compris des patrouilles de surveillance régulières financées par Dahari et appuyées par les autorités locales.

Pour désigner la réserve permanente, les principaux habitats marins ont été cartographiés avec les pêcheurs.euses sur la base de leurs connaissances locales, éclairées par les résultats d'évaluations rapides des récifs dans la région. En combinant les connaissances scientifiques et locales, les représentants des pêcheurs.euses ont proposé une zone de récif de dix hectares riche en biodiversité marine et productive pour la pêche. Cette zone a également été choisie pour son acceptabilité sociale, afin de limiter l'impact sur un groupe de pêcheurs.euses en particulier. La réserve permanente a ensuite été formalisée par un arrêté local reconnu par les autorités régionales et signé par toutes les parties prenantes concernées.

Dahari a fourni un dispositif de concentration de poissons (DCP) à l'association des pêcheurs pour améliorer la productivité de la pêche pélagique, afin de compenser les pertes potentielles des pêcheurs dues à une zone de pêche réduite et d'accroître l'adhésion générale à l'initiative. Le DCP a été inclus dans un accord de collaboration avec l'association pour lier directement l'incitation à la mise en œuvre de la réserve permanente.

La réserve permanente est perçue comme la mesure de gestion la plus efficace à ce jour (75 % des pêcheurs.euses sont positifs à l'égard de la mesure, d'après les enquêtes de perception menées en 2023), les pêcheurs mentionnant des avantages tels que le retour de certaines espèces de poissons et l'abondance accrue d'autres. Trois années après sa mise en place, une analyse préliminaire des captures de pêche montre une augmentation significative des captures pour les sites situés à 1 km autour de la réserve permanente (rapport en préparation).

Bien que les réserves permanentes communautaires soient généralement plus petites que les aires marines protégées, leur mise en réseau à grande échelle peut produire un impact positif comparable sur les pêcheries côtières et les récifs coralliens^{4,5}. Un réseau efficace de réserves permanentes inclut une diversité de types d'habitats, renforçant ainsi la connectivité écologique et contribuant à la régénération des récifs, à l'augmentation de la productivité halieutique et à la résilience à long terme face au changement climatique^{3,5}. Le développement d'un réseau de réserves permanentes présente également des avantages sociaux. Il permettra aux différents groupes de pêcheurs.euses d'apprendre les uns des autres sur tous les aspects de la gestion des réserves permanentes, notamment sur les mécanismes de gouvernance.



⁴ Gaines et al (2010). Designing marine reserve networks for both conservation and fisheries management. PNAS.

Goetze et al (2021). Increased connectivity & depth improve the effectiveness of marine reserves. Glob Change Biol.

Les futures réserves permanentes seront officialisées par des arrêtés locaux, suivant l'exemple de la première réserve permanente. Ces arrêtés s'intègrent dans le cadre national existant de gestion des pêches. Nous œuvrerons à la reconnaissance et à la formalisation du modèle au niveau national par le biais du plaidoyer et de notre collaboration avec la DGRH.

Nous travaillerons également à l'identification d'un nom adapté au contexte pour les réserves permanentes en *shikomori* (langue comorienne) : plusieurs conseillers et études ont souligné l'importance d'aligner la communication avec les normes et leviers sociaux et culturels⁶.



Cartographie participative des zones clés de biodiversité (à qauche); pêcheurs délimitant la première réserve (à droite)

Ce recentrage sur les réserves permanentes représente deux changements clés par rapport à notre approche précédente :

- Bien que les fermetures temporaires de la pêche au poulpe aient initialement été conçues comme des catalyseurs de mesures de gestion plus larges (comme cela a été démontré ailleurs dans l'océan Indien occidental), les défis macroéconomiques ont empêché ces fermetures d'aboutir aux résultats escomptés à Anjouan. En l'absence de bénéfices à court terme significatifs pour les pêcheurs.euses et de preuves suffisantes des bénéfices à long terme sur la santé des récifs dans la région⁷, nous avons conclu que les fermetures temporaires ne devaient plus être notre priorité.
- Nous ne soutiendrons plus la création de nouvelles associations de pêcheurs.euses, bien que nous continuerons à travailler avec celles qui existent déjà et qui sont dynamiques. La création d'associations n'est pas une stratégie viable à grande échelle en raison des efforts nécessaires. Elle ne favorise pas une gestion communautaire autonome, car elle implique une forte dépendance à l'accompagnement et au soutien externes.

Cependant, notre recentrage sur les réserves permanentes ne signifie pas que nous excluons d'autres mesures. Si les pêcheurs euses manifestent un intérêt pour des mesures de gestion telles que les fermetures temporaires de la pêche au poulpe, nous soutiendrons leur mise en œuvre. Nous continuerons également à promouvoir des mesures complémentaires favorisant la restauration des récifs, comme l'utilisation de bâtons en bois pour la pêche à pied. Ensemble, ces actions pourront être intégrées dans le développement des Aires Marines Gérées Localement (AMGLs).

Nous travaillerons également à intégrer un soutien aux pêcheurs pélagiques dans notre approche centrée sur les récifs, considérant que les récifs ne peuvent pas être isolés du reste de l'écosystème marin. La plupart des pêcheurs pélagiques exploitent aussi les récifs. L'augmentation des revenus issus de ces pêcheries peut réduire la pression sur les récifs et aussi atténuer les impacts négatifs des réserves permanentes. Plusieurs des incitations que nous avons testées avec succès jusqu'à présent, comme la mise à disposition de congélateurs solaires et de DCP, ont fonctionné dans cette optique.

⁶ Bergseth et al (2023). Closing the compliance gap in marine protected areas with human behavioural sciences. Fish Fish

⁷ McCabe et al (2024). Impacts of locally managed periodic octopus fishery closures in Comoros and Madagascar: short-term benefits amidst long-term decline. Frontiers in Marine Science.

3. THÉORIE DU CHANGEMENT

Notre Théorie du Changement a été élaborée au cours des 18 derniers mois, s'appuyant sur une décennie d'expérience et les contributions d'un large panel de parties prenantes et de conseillers.

OBJECTIF À LONG-TERME

La santé et la résilience des communautés et de la biodiversité sont renforcées



RÉSULTAT

Les récifs sont florissants et produisent des poissons en abondance



RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE

Les pêcheurs gèrent un réseau de réserves permanentes

Un réseau maximise les bénéfices pour la pêche et la biodiversité. et facilite les échanges et l'apprentissage pour autonomiser les pêcheurs.



PILIERS D'INTERVENTION



Co-concevoir des réserves avec les pêcheurs.euses

Un processus approfondi impliquant tous les acteurs et intégrant des critères écologiques et sociaux garantit l'acceptabilité, la pérennité et l'impact des réserves permanentes.



Co-concevoir une gouvernance par les pêcheurs.euses

Une gouvernance représentative et adaptable qui favorise le respect des mesures nécessite une attention particulière aux Comores en raison du manque d'institutions.



Inciter au respect des mesures

Offrir des avantages à court terme aux pêcheurs.euses compense les restrictions d'accès liées aux réserves permanentes, dont les bénéfices ne se manifestent qu'à moyen et long terme.



Plaider pour les droits des pêcheurs.euses

Le succès à long terme du modèle nécessite le soutien des autorités locales, régionales et nationales ainsi que la reconnaissance juridique des droits de gestion des pêcheurs.euses.



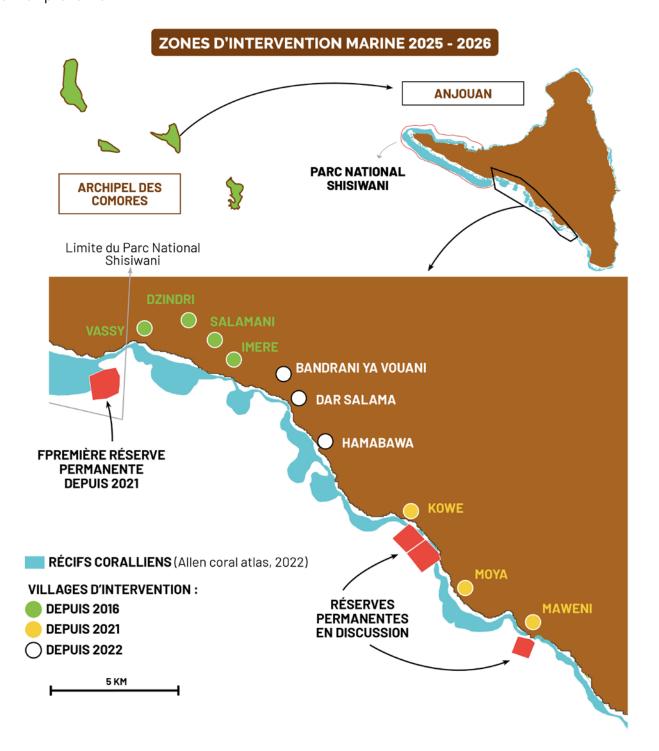
Assurer un apprentissage basé sur les données

La collecte participative de données écologiques et sociales et leur communication aux parties prenantes soutiennent la gestion adaptative et la reconnaissance du modèle.

4. PHASE D'EXPANSION INITIALE DANS LE SUD-OUEST D'ANJOUAN, 2025-2026

Jusqu'à la fin de 2026, nous visons à co-concevoir avec les pêcheurs.euses un réseau d'au moins cinq réserves permanentes pour restaurer les récifs dans le sud-ouest d'Anjouan (voir carte ci-dessous). Nous avons choisi cette zone d'intervention en raison de ses récifs coralliens étendus mais dégradés, de la forte dépendance des populations à ces récifs pour leur subsistance, et de l'absence d'autres interventions marines.

Dans cette première phase, la connectivité écologique entre les cinq sites ne sera pas notre priorité. Notre attention sera davantage centrée sur le développement d'une communauté de pratique entre les acteurs. Nous favoriserons l'apprentissage au sein du réseau à travers des visites d'échanges et des opportunités de formation mutuelle, ainsi qu'en facilitant des assemblées générales annuelles réunissant les représentants de tous les groupes de gestion des réserves permanentes et autres parties prenantes.



Au cours de cette phase d'expansion initiale, nous appliquerons nos piliers d'intervention comme suit :



Co-concevoir des réserves avec les pêcheurs.euses

Le succès de la première réserve permanente créée en 2021 inspire les pêcheurs.euses des villages voisins à mettre en place leurs propres réserves permanentes. Trois autres sites de réserves permanentes sont en cours de finalisation grâce à la combinaison d'analyses scientifiques et de connaissances locales, impliquant des planifications de scénarios et des consultations approfondies avec les pêcheurs.euses. D'autres sites seront sélectionnés pour intégrer davantage de communautés de pêcheurs dans le réseau. Nous veillerons à ce que tous les types de pêcheurs.euses, en particulier ceux marginalisés et à risque de perdre des revenus à cause des restrictions, soient impliqués dans les discussions et aient la possibilité d'apprendre de leurs pairs lors de visites d'échanges.



Co-concevoir une gouvernance par les pêcheurs.euses

Nous co-créerons des mécanismes de gouvernance à deux niveaux pour chaque réserve permanente afin de garantir que les pêcheurs.euses aient plus de pouvoir dans le processus décisionnel, en incluant tous les groupes de pêcheurs.euses dans les discussions et la représentation. D'autres parties prenantes locales, telles que les chefs de village, les mairies, la garde côtière et les autorités des parcs, seront invitées à jouer un rôle de validation et de soutien. Des formations et un accompagnement seront fournis aux organes de gouvernance pour développer leurs capacités de leadership et de mise en œuvre. Étant donné la complexité de ce pilier dans le contexte des Comores, une pluralité de mécanismes sera encouragée pour tester différents modèles durant cette phase d'expansion initiale et pour favoriser l'apprentissage à travers les sites.



Inciter au respect des mesures

Pour chaque réserve permanente, nous identifierons les effets négatifs potentiels des restrictions d'accès sur les différents groupes de pêcheurs.euses et concevrons des incitations pour atténuer les risques. Nous relierons les incitations aux actions de gestion et privilégierons celles qui sont intégrées dans la chaîne de valeur des pêches, car elles soutiennent les activités de subsistance existantes et peuvent avoir des effets multiplicateurs. Les incitations visant à augmenter la productivité des pêcheries pélagiques peuvent également contribuer à réduire la pression sur les récifs – par exemple, les dispositifs de concentration de poissons (DCP) et les congélateurs solaires. En parallèle, nous continuerons à explorer des mesures indirectes plus générales, telles que le soutien agricole, l'inclusion financière et les investissements communautaires, et comment elles peuvent s'intégrer dans notre théorie du changement. L'identification, le développement et le renforcement des motivations intrinsèques resteront essentiels pour encourager un engagement à long terme en faveur de la conservation marine.



Plaider pour les droits des pêcheurs.euses

Nous continuerons à collaborer avec les autorités locales pour garantir leur soutien au modèle, et pour soutenir leur rôle dans l'application des règles. Nous continuerons également à collaborer avec la DGRH pour renforcer le cadre législatif existant sur la gestion des pêches. Cela inclut la reconnaissance des droits d'accès, d'exclusion et de gestion des pêcheurs.euses artisanaux sur les eaux côtières, ainsi que la reconnaissance formelle du modèle de réserve permanente gérée par les pêcheurs.euses.



Assurer un apprentissage basé sur les données

Le suivi continu des captures de pêche et des récifs fournira une base de référence sur les principaux indicateurs tels que la biomasse des espèces de poissons récifales, la couverture corallienne et les captures de pêche par unité d'effort. Les enquêtes socio-économiques permettront d'évaluer l'impact des mesures de gestion et des incitations sur les perceptions et les moyens de subsistance. Elles analyseront également le respect de ces mesures en parallèle avec les registres d'infractions. Des restitutions des données seront organisées régulièrement dans chaque communauté, animées par les pêcheurs. euses et avec les autorités, pour discuter des éventuels changements et augmenter l'adhésion au modèle. Cet environnement d'apprentissage soutiendra la gestion adaptative au fur et à mesure de l'évolution du modèle.



Les leaders pêcheurs.euses, ainsi que des représentants de Dahari, du parc national et des autorités locales, signent l'arrêté officialisant la première réserve permanente gérée par des pêcheurs.euses aux Comores en août 2021.

5. VERS UN RÉSEAU NATIONAL DE RÉSERVES PERMANENTES, À PARTIR DE 2027

À partir de 2027, nous collaborerons avec les principales parties prenantes pour élaborer une feuille de route en vue de mettre en place un réseau national de réserves permanentes gérées par les pêcheurs.euses, en nous concentrant sur les sites permettant d'assurer la connectivité écologique à travers le réseau. Nous viserons à étendre notre travail par trois mécanismes :

- Élargir nos propres opérations pour soutenir les pêcheurs.euses dans d'autres communautés rurales pour la mise en place de réserves permanentes. Notre expansion se concentrera sur Anjouan, où est basée notre équipe marine. Nous étudierons également la possibilité de développer des interventions marines à Grande Comore, où nous menons déjà une intervention terrestre, ainsi qu'à Mohéli.
- Soutenir l'Agence Parcs Nationaux des Comores pour mettre en place des réserves permanentes gérées par les pêcheurs.euses dans les limites des quatre Parcs Nationaux marins. La première réserve permanente que nous avons facilitée se trouve dans le Parc National Shisiwani, qui pourrait servir de modèle pour de futures collaborations.
- S'associer à d'autres ONG pour mettre en place des réserves permanentes gérées par les pêcheurs.euses dans leurs zones d'intervention, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Parcs Nationaux.



La zone située dans le sud-ouest d'Anjouan, prévue pour la phase d'expansion initiale, compte une population humaine d'environ 20 000 habitants (Recensement national, 2019) et couvre 425 hectares de récifs – soit 4 % des récifs des Comores et 10 % de la superficie des récifs d'Anjouan (Allen Coral Atlas, 2022). La zone potentielle d'expansion couvre les 10 500 hectares de récifs des Comores, étant donné la possibilité de collaborer avec les Parcs Nationaux. Ces récifs jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire des guelque 350 000 personnes vivant dans les communautés rurales côtières.

Au cours de 2025 et 2026, en préparation à l'expansion de notre programme, nous allons :

- Continuer à renforcer la collaboration avec la DGRH, l'Agence Parcs Nationaux des Comores et les ONG axées sur la mer ;
- Réaliser des analyses écologiques et de connectivité larvaire à l'échelle nationale pour identifier les zones prioritaires de récifs à protéger, tant d'un point de vue écologique qu'halieutique ;
- Examiner les sites potentiels pour de nouvelles réserves permanentes, rencontrer les pêcheurs.euses et les inviter aux réunions du réseau ;
- Capitaliser sur les apprentissages de la phase d'expansion initiale avec la participation de toutes les parties prenantes clés ;
- Affiner les méthodes de suivi et d'analyse pour faciliter l'évaluation des impacts.



Les participant.es à un atelier en 2023 sur la cogestion des ressources marines, organisé avec la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et Blue Ventures, comprenant des délégations du Sénégal et de Madagascar.

6. ATOUTS ET BESOINS

Notre programme marin bénéficie de plusieurs atouts clés qui soutiendront la mise en œuvre de cette stratégie :

- Une équipe marine expérimentée de 19 membres, soutenue par nos Co-Directeurs, notre Conseil d'Administration et un réseau de conseillers provenant de diverses institutions internationales;
- Une collaboration efficace avec la DGRH en partenariat avec Blue Ventures, qui a conduit à l'organisation d'un atelier national pour renforcer les approches de cogestion en 2023 et un voyage d'échange de haut niveau à Madagascar en 2024, avec un autre voyage d'échange prévu pour 2025 au Sénégal;
- Des collaborations déjà établies avec l'Agence Parcs Nationaux des Comores, le Syndicat des Pêcheurs d'Anjouan et l'ONG AIDE, pour soutenir l'apprentissage de cette phase et l'expansion à partir de 2027;
- Des relations solides avec les dix communautés de la zone d'intervention principale au sud-ouest d'Anjouan, établies progressivement depuis 2016. Sept de ces communautés travaillent déjà à la mise en place de réserves permanentes;
- Une cartographie de la connectivité écologique et larvaire à travers les Comores est en cours pour identifier les zones prioritaires pour l'expansion, tant d'un point de vue écologique qu'halieutique;
- Un engagement financier de 500 000 \$ du Critical Ecosystem Partnership Fund garantissant le travail jusqu'à la fin de 2025, avec des contributions supplémentaires du Tusk Trust, de Blue Ventures et de l'Ambassade d'Australie aux Comores.

Pour garantir le succès de la réalisation de nos objectifs, nous recherchons des bailleurs de fonds qui soutiennent notre vision pour la restauration des récifs des Comores et qui peuvent nous fournir la flexibilité nécessaire pour gérer le programme de manière adaptative, à mesure que nous continuons à apprendre et à évoluer. Notre besoin de financement pour 2026 est de 400 000 €, un montant qui augmentera en fonction de l'expansion à partir de 2027.



Remerciements

Nous remercions tous ceux qui ont contribué par leur temps, leur énergie et leurs réflexions à cette révision stratégique :

• Les financeurs de ce processus : l'Ambassade d'Australie aux Comores, Blue Ventures, le Critical Ecosystem Partnership Fund, Tusk Trust.









- Les 56 pêcheurs.euses et représentants des autorités locales d'Anjouan qui ont participé aux groupes de discussion et aux réunions sur la stratégie.
- Notre consultant Marc Fruitema, pour ses contributions tout au long du processus, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué par des appels téléphoniques, des réunions et/ou des révisions de premières versions: Bouchourane Aoussidine (Syndicat des Pêcheurs d'Anjouan), Amil Affane Nounou (Directeur Régional des Pêches d'Anjouan), Timur Jack-Kadioglu (Arcus Foundation), Gildas Andriamalala, Paul Antion et Garth Cripps (tous de Blue Ventures), Youssouf Ali, Said Abdoulbak Attoumane Bacar, Mohamed Nourdine Said (tous de la Direction Générale des Ressources Halieutiques), Tanguy Nicolas (Fauna and Flora), Moustarchide Ben Soudjay (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement), Sean Southey (Commission sur l'Éducation et la Communication, UICN), Fred Nelson et Liz Day (Maliasili), Lorna Slade (Mwambao), Al Harris (Ocean Resilience and Climate Alliance), Kitty Brayne (Well Grounded), Charlie Gough, Hugh Govan, Rupert Quinlan et Paul Siegel (tous indépendants).





N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.es par une collaboration ! Merci d'écrire à notre Directrice Stratégie Marine Effy Vessaz :

effv.vessaz@daharicomores.org



Hombo Mutsamudu - Anjouan B.P. 277 Comores



daharicomores.org

f/in @DahariComores

